

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/07-388-1126 du 7/05/07

AVIS D'OUVERTURE D'UN RECRUTEMENT PAR LA VOIE DU PACTE POUR L'ACCES AU CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES DE LABORATOIRE

Destinataires: Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme GREPON - Tel : 04 42 91 72 13 - Fax : 04 42 38 73 45

Références :

- Ordonnance du 02 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat
- Circulaire Fonction Publique du 14 septembre 2005 relative à la mise en œuvre du contrat dénommé PACTE
- Arrêté ministériel du 24 avril 2007 autorisant au titre de l'année 2007 l'ouverture d'un recrutement par voie de PACTE pour l'accès au corps des adjoints techniques de laboratoire.

Les textes cités en référence mettent en place un nouveau mode d'accès qui permet d'intégrer la fonction publique et d'y être titularisé après un engagement de professionnalisation d'une durée d'un à deux ans alternant formation et stage. La personne est titularisée après vérification de son aptitude professionnelle par la commission de titularisation.

Le contingent d'emplois offerts au recrutement pour l'académie d'Aix-Marseille est d'un emploi d'adjoint technique de laboratoire à pourvoir à la rentrée scolaire 2007.

I) CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Ce recrutement est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, sans diplôme, ni qualification professionnelle ou dont le niveau de diplôme est inférieur au niveau IV. Le candidat doit être de nationalité française ou de celle d'un des Etats membres de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen. Pour le candidat en cours de naturalisation ou d'acquisition de l'une des nationalités requises, la titularisation ne pourra intervenir qu'une fois la condition de nationalité satisfaite.

II) LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES POSTES A POURVOIR

Le poste à pourvoir est situé au lycée Marie Curie à MARSEILLE.

III) TYPE DE RECRUTEMENT

Contrat de droit public, ouvrant droit à une formation qualifiante aux différents métiers exercés par les titulaires du corps des adjoints techniques de laboratoire (formation adaptée en fonction du type de poste occupé) avec objectif de titularisation en fin de contrat.

IV) CALENDRIER

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : **Vendredi 8 juin 2007**. Cette date est impérative, aucune dérogation ne sera accordée.

V) PROCEDURE

Les candidats doivent adresser leur demande accompagnée d'un descriptif de leur parcours antérieur de formation et le cas échéant de leur expérience professionnelle auprès de l'agence locale de l'ANPE de leur domicile.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser directement à l'ANPE locale de leur domicile.

Les candidats sélectionnés au vu de leur dossier seront entendus par une commission de recrutement. Seuls les candidats figurant sur une liste établie par la commission de sélection seront convoqués pour cet entretien

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille